



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Réf. MA10000078/D

N° rév. 1.6

Date de révision 12.01.2022

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Date  
d'impression 30.01.2022

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom commercial Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Identifiant Unique De  
Formulation (UFI) 3EJ0-20T3-1009-CA1K

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Accessoires pour systèmes d'isolation des façades

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto AG Schweiz  
Südstrasse 14  
CH - 8172 Niederglatt  
Téléphone: 044 851 53 53  
Télécopie: 044 851 53 00  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)

Adresse e-mail de la personne  
responsable de FDS Schweiz Sto SE & Co. KGaA  
Département TIQ Qualitätssicherung  
[e.volz@sto.com](mailto:e.volz@sto.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence Schweiz

Heures d'ouverture  
7.30 - 12.00 / 13.00 - 16.30  
Tél. 0041 - 44 - 851 - 54 44  
Hors d'heures d'ouverture  
Tél. 0044 - 1235 - 239 - 670  
Tox Info Suisse  
Tél. 0041-44-251-51-51  
Numéro abrégé: 145 ([www.toxi.ch](http://www.toxi.ch))

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1 H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Stockage:**  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
**Élimination:**  
P501 Rapporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

acétone

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

| Nom Chimique | No.-CAS<br>No.-CE<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'enregistrement   | Classification                                                        | Concentration<br>(% w/w) |
|--------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| acétone      | 67-64-1<br>200-662-2<br>606-001-00-8<br>01-2119471330-49-XXXX  | Flam. Liq. 2; H225<br>Eye Irrit. 2; H319<br>STOT SE 3; H336<br>EUH066 | < 25                     |
| butane       | 106-97-8<br>203-448-7<br>601-004-01-8<br>01-2119474691-32-XXXX | Flam. Gas 1; H220<br>Press. GasH280                                   | ≥ 20 - ≤ 50              |
| propane      | 74-98-6<br>200-827-9<br>601-003-00-5<br>01-2119486944-21-XXXX  | Flam. Gas 1; H220<br>Press. GasH280                                   | ≥ 20 - ≤ 50              |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Conseils généraux

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

##### Inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact avec la peau  | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.<br>Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.<br>Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Contact avec les yeux | En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.<br>Demander conseil à un médecin.                                                                                |
| Ingestion             | Se rincer la bouche à l'eau.<br>En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.<br>Garder tranquille.<br>Ne PAS faire vomir.                                                                                                              |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|           |                                                                                                                      |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Symptômes | L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:                                                                  |
| Symptômes | Faiblesse<br>Dépression du système nerveux central<br>Vertiges<br>agitation<br>Migraine<br>Difficultés respiratoires |

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|            |                                 |
|------------|---------------------------------|
| Traitement | Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---------------------------------|

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

|                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | poudre ABC<br>poudre BC |
| Moyens d'extinction inappropriés | Jet d'eau à grand débit |

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

|                          |                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils supplémentaires | Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>formation de pression, éclatement possible |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever toute source d'ignition.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne pas respirer les vapeurs.  
Entrée interdite à toute personne étrangère au service.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les réglementations de la protection du travail.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition au poste de travail.  
Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.  
Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre.  
Le port de chaussures et de vêtements antistatiques est recommandé.  
Utiliser un outillage ne provoquant pas de d'étincelles.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les pulvérisations, vapeurs.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
après laver les mains utiliser une crème grasse  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine.  
Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer.  
Entrée interdite à toute personne étrangère au service.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.  
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Température de stockage

< 50 °C

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limite(s) d'exposition

| Composants                |                                                          | No.-CAS                 |
|---------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------|
| Base                      | Type:                                                    | Paramètres de contrôle  |
| acétone                   |                                                          | 67-64-1                 |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 1.200 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 500 ppm                 |
| Conseils supplémentaires: | National Institute for Occupational Safety and Health    |                         |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 2.400 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 1.000 ppm               |
| Conseils supplémentaires: | National Institute for Occupational Safety and Health    |                         |
| butane                    |                                                          | 106-97-8                |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 1.900 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 800 ppm                 |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 7.600 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 3.200 ppm               |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

|                           |                                                          |                         |
|---------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------|
| propane                   |                                                          | 74-98-6                 |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 1.800 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur moyenne d'exposition                              | 1.000 ppm               |
| Conseils supplémentaires: | National Institute for Occupational Safety and Health    |                         |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 7.200 mg/m <sup>3</sup> |
| CH SUVA                   | valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée | 4.000 ppm               |
| Conseils supplémentaires: | National Institute for Occupational Safety and Health    |                         |

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition au poste de travail, porter des appareils respiratoires.

Il faut prévoir un point de lavage/de l'eau pour le nettoyage des yeux et de la peau.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

a) Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

b) Protection de la peau  
Protection des mains

Délai de rupture: 60 min  
Épaisseur minimale: 0,7 mm  
p. ex. KCL 898 "Butoject®" - gants de protection en butylcaoutchouc - (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, [www.kcl.de](http://www.kcl.de)) ou équivalent.

Éliminer les gants imprégnés à la fin du poste de travail !

Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection du corps

Protection préventive de la peau  
Vêtements de protection à manches longues  
Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

c) Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des valeurs limites d'exposition au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Le port d'un appareil respiratoire est indispensable sur les lieux de travail insuffisamment ventilé pendant la pulvérisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux.

Filtre combiné A-P2

Protection respiratoire conforme à EN 14387.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Conseils généraux

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                          |                                                |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Aspect                                                                   | aérosol                                        |
| Couleur                                                                  | incolore                                       |
| Odeur                                                                    | d'acétone                                      |
| Seuil olfactif                                                           | Pas de données disponibles                     |
| pH                                                                       | Pas de données disponibles                     |
| Point de fusion/point de congélation                                     | Non applicable                                 |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                    | Non applicable                                 |
| Point d'éclair                                                           | -97 °C<br>(pour un composant de ce mélange)    |
| Taux d'évaporation                                                       | Pas de données disponibles                     |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                             | Aérosol extrêmement inflammable.               |
| Limite d'explosivité, supérieure /<br>Limite d'inflammabilité supérieure | 13,0 % (v)<br>Limite d'explosivité, supérieure |
| Limite d'explosivité, inférieure /<br>Limite d'inflammabilité inférieure | 1,8 % (v)<br>Limite d'explosivité, inférieure  |
| Pression de vapeur                                                       | 8.530 hPa (20 °C)                              |
| Densité de vapeur                                                        | Pas de données disponibles                     |
| Densité                                                                  | Pas de données disponibles                     |
| Solubilité(s)<br>Hydrosolubilité                                         | complètement miscible                          |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

|                                       |                                                                                                       |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | non déterminé                                                                                         |
| Température d'auto-inflammabilité     | n'est pas auto-inflammable                                                                            |
| Température de décomposition          | Pas de données disponibles                                                                            |
| Viscosité<br>Viscosité, dynamique     | Pas de données disponibles                                                                            |
| Propriétés explosives                 | Non explosif<br>Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. |
| Propriétés comburantes                | Non applicable                                                                                        |

### 9.2 Autres informations

|                    |                            |
|--------------------|----------------------------|
| Temps d'écoulement | Pas de données disponibles |
|--------------------|----------------------------|

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

|                       |                                                                                                                                                |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactions dangereuses | Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.<br>Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### 10.4 Conditions à éviter

|                     |                                                                                         |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Conditions à éviter | Sources directes de chaleur.<br>En plein soleil pendant une période de temps prolongée. |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|

### 10.5 Matières incompatibles

|                   |                                                |
|-------------------|------------------------------------------------|
| Matières à éviter | Acides forts et bases fortes<br>Oxydants forts |
|-------------------|------------------------------------------------|

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

|                               |                                                                     |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë par voie orale | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Composants:

##### acétone:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Composants:

##### acétone:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

#### Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Produit:

Evaluation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Composants:

##### acétone:

Voies d'exposition

Inhalation

Evaluation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicologie, Métabolisme, Distribution

#### Information supplémentaire

#### Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Produit:

#### Informations générales

L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour la santé.

Comme p.ex. : irritation des muqueuses, irritation du système respiratoire, effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, épuisement, asthénie musculaire, étourdissements et dans des cas extrêmes, perte de conscience.

Un contact prolongé ou répété avec le produit attaque les lipides de la peau et peut provoquer des dommages non allergiques par contact (dermite de contact) et/ou une résorption des tissus.

Des projections de liquide peuvent provoquer une irritation et des dommages réversibles au niveau des yeux.

### Information supplémentaire

#### Produit:

#### Remarques

: Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

#### Toxicité pour les poissons

Pas de données disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

#### Biodégradabilité

Pas de données disponibles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation

Pas de données disponibles

**Composants:**

**propane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: 2,36

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité

Pas de données disponibles

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

L'utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits.

Pour l'utilisation recommandée, le code OMoD peut être choisi conformément aux listes pour le mouvement des déchets (LMoD).

Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées.

Les restes de liquides sont des déchets dangereux et ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts. Ils doivent être déposés dans un centre local de collecte de substances problématiques.

Emballages contaminés

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Recyclage des emballages vides.

Code OMoD pour les produits non utilisés

20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

(\*) Déchets spéciaux au sens de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour le mouvement des déchets (RS 814.610.1)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

|      |      |
|------|------|
| ADN  | 1950 |
| ADR  | 1950 |
| RID  | 1950 |
| IMDG | 1950 |
| IATA | 1950 |

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

|      |                       |
|------|-----------------------|
| ADN  | AÉROSOLS              |
| ADR  | AÉROSOLS              |
| RID  | AÉROSOLS              |
| IMDG | AEROSOLS              |
| IATA | Aerosols, inflammable |

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

|      |     |
|------|-----|
| ADN  | 2.1 |
| ADR  | 2.1 |
| RID  | 2.1 |
| IMDG | 2.1 |
| IATA | 2.1 |

#### 14.4 Groupe d'emballage

|                                |               |
|--------------------------------|---------------|
| <b>ADN</b>                     |               |
| Groupe d'emballage             | Non attribuée |
| Code de classification         | 5F            |
| Étiquettes                     | 2.1           |
| <b>ADR</b>                     |               |
| Groupe d'emballage             | Non attribuée |
| Code de classification         | 5F            |
| Étiquettes                     | 2.1           |
| Code de restriction en tunnels | (D)           |
| <b>RID</b>                     |               |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

Groupe d'emballage Non attribuée

Code de classification 5F

Numéro d'identification du danger 23

Étiquettes 2.1

### IMDG

Labels 2.1

EmS number F-D, S-U

### IATA

Labels 2.1

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques Non applicable

### Conseil supplémentaire

ADR ADR : jusqu'à 1 litre par emballage intérieur. Transport en quantité limitée selon ADR 3.4.

IMDG IMDG : jusqu'à 1 litre par emballage intérieur. Transport en quantité limitée selon IMDG code 3.4.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques volatils)

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques 100 %

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

volatils (VCOV)

Informément au règlement relatif  
aux détergents CE 648/2004

30 % et plus: Hydrocarbures aliphatiques

Ordonnance PIC, OPICChim  
(814.82)

Non applicable

Autres indications

contient  
Substances  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006  
REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché  
et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains  
mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Autres réglementations

Observer les réglementations de la protection du travail.

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, SR 822.115) : les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus ne doivent pas manipuler cette substance/préparation, si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) n'a pas accordé de dérogation en ce sens.  
Ordonnance sur la protection de la maternité (SR 822.111.52) : les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent manipuler cette substance/préparation que si un spécialiste démontre, sur la base d'une évaluation des risques en rapport avec les activités et les mesures de protection adoptées, que l'exposition à la dite-substance/préparation n'entraîne aucune atteinte à la santé de la mère et de l'enfant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

**Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.**

### Texte complet pour phrase H

- H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Texte complet pour autres abréviations

|            |                                                                        |
|------------|------------------------------------------------------------------------|
| Eye Irrit. | : Irritation oculaire                                                  |
| Flam. Gas  | : Gaz inflammables                                                     |
| Flam. Liq. | : Liquides inflammables                                                |
| Press. Gas | : Gaz sous pression                                                    |
| STOT SE    | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations : L'évaluation a été réalisée sur la base de l'article 6, point 5, et de l'annexe I de l'ordonnance (CE) n° 1272/2008.

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.

|                  |                                                                    |
|------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Service émetteur | Département TIQS<br>Sto SE & Co. KGaA Stühlingen<br>e.volz@sto.com |
|------------------|--------------------------------------------------------------------|

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Code du produit<br>CH / FR | PROD0340 |
|----------------------------|----------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

---

## **Sto-Nettoyant Pistolet Mousse Polyuréthane**